

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 18 FEVRIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le dix-huit du mois de février à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes d'Assais-les-Jumeaux, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**Date de la convocation** : 12 février 2025

**18 présents + 3 pouvoirs (21 votes sur 28)** :  
**Quorum atteint (15)**

**Membres titulaires présents** :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Dominique GUILBOT, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY, Mattieu MANCEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSault
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin :
- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI (suppléant)
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

**3 pouvoirs** :

- ✓ Dominique BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

**Absents/Excusés** : Jacques ROY, Françoise RICHARD, Monique NOLOT, Gérard CHABAUTY, Dominique BARREAU, Huguette ROUSSEAU, Mathias DIXNEUF, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse BARIGAULT, Sébastien FAURE

**Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance**

=====

**RESSOURCES HUMAINES**  
**Convention Interim Centre de Gestion – Avenant n°4**

Dans le cadre de cette convention, le Centre de Gestion peut mettre à disposition des Collectivités et établissements publics adhérents à ce service, des agents non titulaires pour faire face au remplacement de leurs personnels lors de périodes de maladie ou de surcroît d'activités.

Par ailleurs, la convention informe le Conseil Communautaire que le Conseil d'Administration du Centre de Gestion du 11 décembre 2023 a décidé d'augmenter le taux de facturation au 1<sup>er</sup> janvier 2025, qui passera de 5% à 5,5% des salaires bruts des personnels intérimaires mis à disposition et qu'il convient en conséquence de l'autoriser à signer l'avenant correspondant.

- Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

- Vu la délibération n°D2013-036 en date du 18 décembre 2013 approuvant l'adhésion au service intérim du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres et autorisant le Président à signer la convention correspondante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'accepter l'avenant n°4 à la convention de mise à disposition des personnels intérimaires, qui acte la décision du Conseil d'Administration du Centre de Gestion.
- De fixer à compter du 1er janvier 2025 la participation aux frais de gestion à une somme égale à 5,5% des salaires bruts versés aux agents intérimaires mis à disposition.
- D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres l'avenant et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré, le 19 février 2025  
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,  
Pascal BIRONNEAU

Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20250219-15-DE

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutif de ce document, adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, en compte de sa publication et de sa transmission aux services de l'E

Reception par le Prefet : 19-02-2025

Publication le : 19-02-2025

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48